FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

CONSEIL DE LA FACULTÉ

EXTRAIT du procès-verbal de la 224e réunion du Conseil de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal tenue le vendredi 23 mai 2025 à 9 h à la salle DS-1950

---

6. Barème de notation uniforme pour les cours facultaires

Résolution CFSH 2025-2373

ATTENDU une certaine variabilité dans les barèmes de notation adoptés par les personnes professeures et chargées de cours pour les cours facultaires ;

ATTENDU que le décanat de la Faculté des sciences humaines reçoit plusieurs demandes pour connaître le barème de notation à utiliser de la part des personnes enseignantes;

ATTENDU que les cours facultaires ne sont pas rattachés à un département, mais plutôt à la faculté, et qu'il revient donc à elle d'établir ce barème;

ATTENDU la résolution CEFSH 2025-645 adoptée par le Comité des études le 8 mai 2025 portant sur le Barème de notation uniforme pour les cours facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Maria Nengeh Mensah, appuyé par monsieur Étienne Aumont, que le Conseil de la Faculté des sciences humaines :

RECOMMANDE au Conseil de la Faculté d'adopter le Barème de notation uniforme pour les cours facultaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme :
Le 23 mai 2025

_____
Lucie Dumais, Ph. D.
Doyenne

LD/bm